

PROTEGER FEUILLES ET EPIS A INVESTISSEMENT MESURÉ



Les enjeux du T3

Protection des épis contre les fusarioSES

➔ Objectif : rendement et qualité



Relai de la protection feuilles

Relais de protection feuilles contre septoriose et les rouilles (F1 = 45% contribution au rendement)

➔ Objectif : rendement



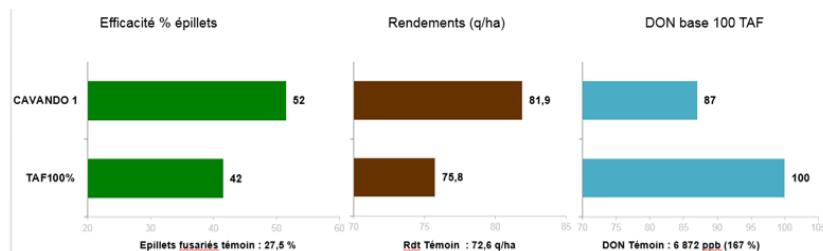
Pondération de l'investissement

Dans le cadre du programme de protection fongicide T1/ T2 / T3

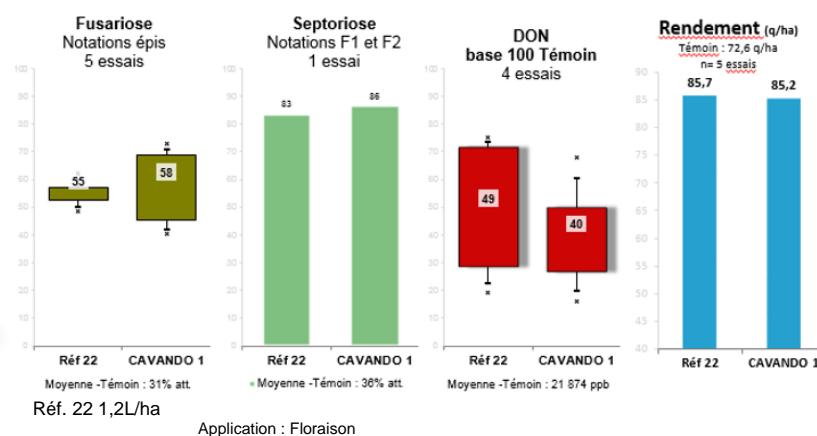


SUR FUSARIOSES ...

- Efficacité et rendement supérieurs à réf. TAF 100%
- Taux de DON contrôlé



SUR SEPTORIOSE & FUSARIOSES ...



LES ATOUTS DE CAVANDO®

1. La quadruple performance : fusarioSES, septorioSE, rouilles jaune et brune : pour la protection de l'épi.
➔ souplesse et sérénité d'une efficacité complète
2. Un investissement mesuré
3. Une efficacité renforcée par sa formulation innovante issue de la technologie polymères
4. Simple de mise en œuvre
avec un conditionnement 5L EcoPack



LES BENEFICES D'UNE FORMULATION INNOVANTE : le polymère CP633

Pénétration rapide et en grande quantité dans la plante

- curativité accrue
- très bonne résistance au lessivage

Grande rétention sur le feuillage

- plus de produit sur la céréale

Réduction significative de volume

- CP 633 agit comme un co-solvant et améliore la solubilité

Bonne stabilité lors de la préparation de la bouillie



Classement :



Mention d'avertissement : Danger

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

H351 : susceptible de provoquer le cancer.

H360Df : Peut nuire au fœtus et susceptible de nuire à la fertilité.

H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Protection utilisateur lors de la préparation de la bouillie : gants en nitrile EN374, bottes, combinaison de travail polyester/coton (65%/35%) déperlante, blouse Cat III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité ou écran facial, masque de type A2P3.

Distance aux points d'eau : pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée comprenant un dispositif végétalisé non traité de 5 mètres par rapport aux points d'eau.

Délai de rentrée dans les parcelles :

24 heures après traitement.

Nombre maximale d'applications : 1/an

Distance aux aires non cultivées adjointes :

Pour protéger les arthropodes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5 m en bordure d'une aire non cultivée adjacente.

Délai de rentrée dans les parcelles :

24 heures après traitement.

Nombre maximale d'applications : 1/an

Évolution réglementaire au 1er janvier 2015 -

Avertissement : nouvelle mention de danger H360Df (peut nuire au fœtus et susceptible de nuire à la fertilité) remplace H361fd (susceptible de nuire à la fertilité et susceptible de nuire au fœtus).

- interdiction de tout mélange avec une autre spécialité phytosanitaire (hors mélange autorisé)
- interdiction d'emploi par des femmes enceintes ou allaitantes.

Pour les employeurs :

Réalisation d'une analyse bénéfices/risques à renseigner dans le Document Unique pour justifier ou non l'emploi de la spécialité.

CONTACTS UTILES

| | | |
|---|----------|---|
| Informations techniques FDS | BASF | N°Azur 0 810 02 30 33 ou www.agro.bASF.fr |
| Une question de santé | MSA | Phyt'attitude N°Vert 0 800 887 887 APPEL GRATUIT DEPUIS UN PORTABLE |
| En cas d'urgence (incident ou accident) | BASF | Service Sécurité 24h/24 : 01 49 64 57 33 |
| Collecte des emballages vides | ADIVALOR | N°Azur 0 810 12 18 85 ou www.adivalor.fr |



Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>.

Usages, doses conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.agro.bASF.fr

[®] : marque déposée BASF - 10/2015 - Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document.

BASF France S.A.S Division Agro - 21 chemin de la Sauvegarde - 69134 ECULLY Cedex -

Tél. 04 72 32 45 45 - www.agro.bASF.fr

10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

AVANT L'APPLICATION



- Stockez les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.
- Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi avant utilisation.
- Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).
- Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.
- Surveiller le remplissage de la cuve du pulvérisateur et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).
- Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve, ou utiliser l'incorporateur.

PENDANT L'APPLICATION



- Ne pas traiter les cours d'eau et fossés en eau. Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent fort pour éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

APRÈS L'APPLICATION



- Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
- Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.
- Recycler les emballages dans le cadre des collectes ADIVALOR. Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF recommande Osmofilm®.
© Marque déposée Sté PANTEK France